

Concertation préalable

SAINT ELOI:

Du village....

Le territoire communal de Biot se caractérise par le village historique qui s'est développé au fil des siècles et des activités qui constituent son image. Depuis les années 1970, le développement de la technopole de Sophia Antipolis a généré un besoin supplémentaire en matière d'habitat.

Par conséquent, l'habitat de type résidentiel s'est développé en grande partie par du logement pavillonnaire aux abords du village, sous la forme de lotissement, et par de l'habitat collectif sur la technopole de Sophia Antipolis.



.... À Saint Eloi:

Le secteur de Saint Eloi représente une opportunité par la Commune en raison de la maîtrise communale du terrain, de sa proximité avec les équipements publics, les services de proximités et les commerces situés dans le village. De plus, le site bénéficie d'une bonne desserte grâce à la RD 4, pour les véhicules, qui relie Biot à Valbonne et au réseau de bus.

Le terrain se caractérise par une topographie très marquée et est principalement composé d'espaces non bâtis, d'anciens bâtiments d'exploitation de la carrière et des bâtiments délabrés. Le désamiantage et la démolition des bâtiments de l'ancienne carrière du site se sont tenus au cours de l'année 2017,



Une opportunité pour conforter le développement du village



Concertation préalable

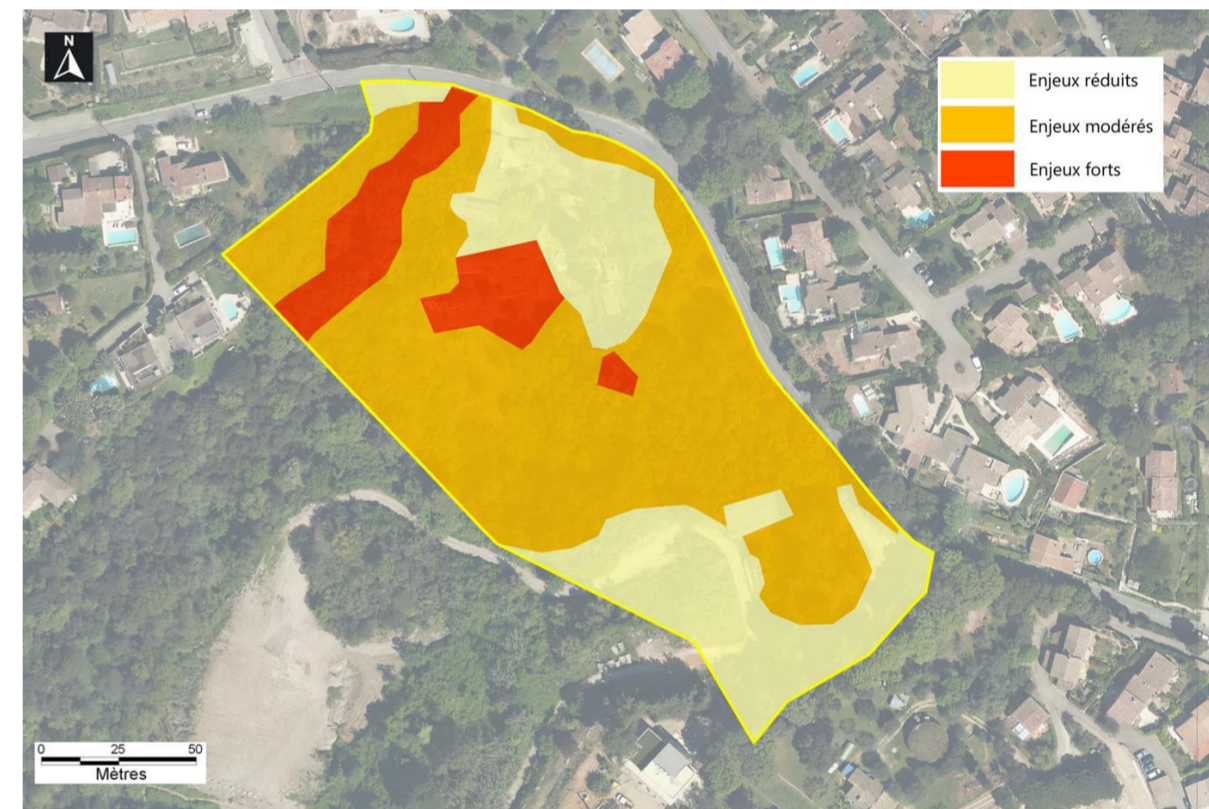
SAINT ELOI:

Principe d'aménagement

Configuration du site



Enjeux environnementaux



Nota: Carte réalisée dans le cadre d'un pré-diagnostic. Les enjeux sont à confirmer par l'inventaire à réaliser sur les 4 saisons.

UN VILLAGE CONFORTÉ ET STRUCTURÉ

Un espace stratégique

- Poursuivre le développement maîtrisé du cœur de ville
- Renforcer l'habitat par la réalisation d'un nouveau quartier résidentiel adaptés aux besoins de la population comprenant 30 % de logements locatifs sociaux et des logements adaptés aux seniors,
- Conserver au maximum les espaces naturels au cœur du projet. Un inventaire de la faune et de la flore est en cours sur le site afin d'identifier les enjeux écologiques du site ;
- Créer une référence urbaine et architecturale en intégrant les enjeux du développement durable et les caractéristiques du site
- Favoriser les liaisons piétonnes et cyclables vers les équipements publics du centre village, les commerces et les services situés à proximité,

Les objectifs

Poursuivre le développement maîtrisé du cœur de ville en reliant le quartier au village par des liaisons douces
Diversifier l'offre résidentielle pour les Biotois et les nouveaux habitants
Apaiser le nouveau quartier en limitant l'impact de la circulation

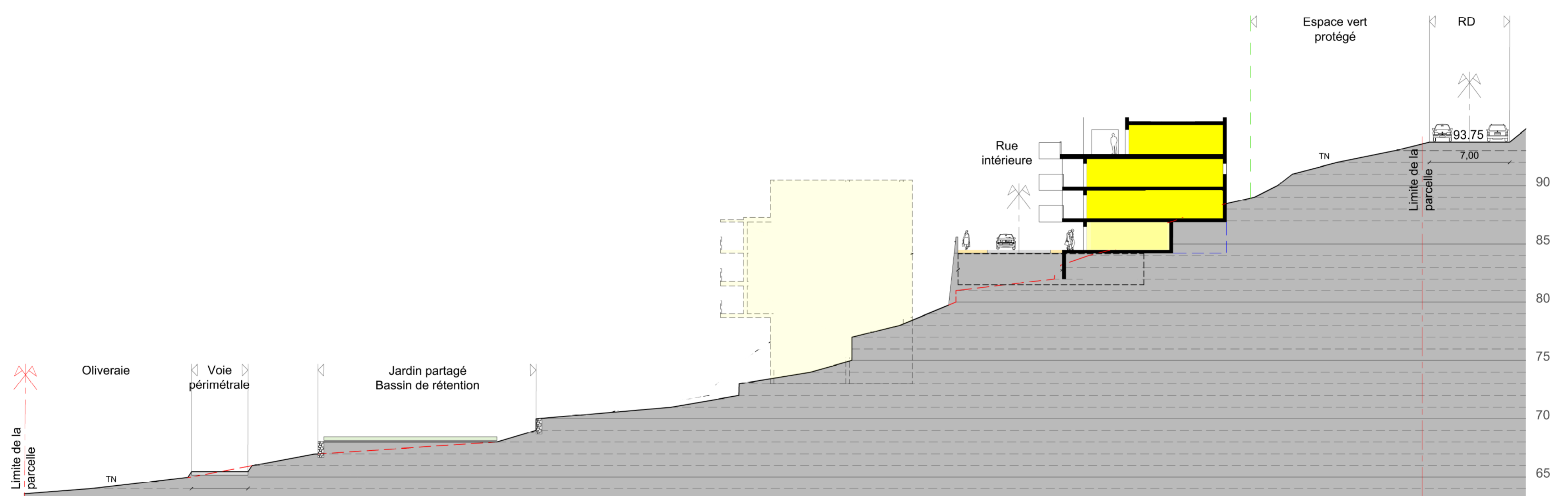
Concertation préalable

SAINT ELOI:

PROGRAMME DE L'OPERATION

- Réalisation de 130 à 150 logements environ dont 30 % de Logements Locatifs Sociaux destinés aux séniors et aux jeunes actifs
- Une architecture qui prend en compte les caractéristiques du site et qui s'intègre dans le paysage ;
- Création de places de stationnement pour les logements et la crèche
- Aménagement d'espaces communs conviviaux ;
- Favoriser les modes de déplacements doux, piétons et vélos ;
- Réalisation d'une nouvelle crèche adaptée aux besoins de la Commune ;
- Réalisation des infrastructures routières, des réseaux et des accès au nouveau quartier ;

PRINCIPE D'IMPLANTATION



DEROULEMENT DE L'OPERATION

